



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019
N° d'ordre de la délibération : 68
N° de feuillet : 1/2**

Date de la convocation : 17 septembre 2019
Nombre de membres : 18
En exercice : 16
Présents : 11
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le jeudi 26 septembre 2019 à 10 heures,
les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués, se sont réunis au
siège du Syndicat, 9 rue des 3 Banquets à
Toulouse, sous la présidence de Monsieur
Pierre IZARD

Ligne de trésorerie

Etaient présents : Madame Janine GIBERT, Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Roland CLEMENCON, Jean Pierre COMET, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, Robert MORANDIN et Patrice RIVAL.

Etaient absents ou excusés : Madame Annie PEREZ, Messieurs Patrick BOUBE, Raoul RASPEAU, Claude SARRALIE et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Marc MENGAUD est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Par délibération du 3 juillet 2014, le comité syndical a donné délégation au bureau pour « prendre toute décision financière et budgétaire concernant, par exemple, les emprunts, les régies de recettes et d'avances, l'indemnité du receveur, les admissions en non-valeur, etc., à l'exclusion du vote du budget, de l'approbation du compte administratif et des mesures de la nature de celles visées à l'article L1612-15 du CGCT concernant l'inscription au budget des dépenses obligatoires »

Afin de faire face à des besoins momentanés de trésorerie, Monsieur le Président a lancé une consultation pour le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant égal au montant moyen mensuel des travaux de réseaux réalisés par le SDEHG et de la paie des agents, soit environ 5 millions d'Euros.

Une consultation a été faite auprès de 7 organismes bancaires. Il est proposé de retenir l'offre la plus intéressante. Il s'agit de l'offre de la Société Générale. Les conditions principales de l'offre de financement sont les suivantes :

Opération : Ligne de Trésorerie

Montant : 5 000 000€

Durée : 1 an

Taux d'intérêt : Euribor Moyen mensuel 1 mois + marge 0.30% l'an.

Frais de dossier : 750€

Commission de non utilisation : 0%

Frais de gestion et de virement offert

Commission de confirmation : 0.05% l'an sur le montant total de la ligne de trésorerie soit 5 000€

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019
N° d'ordre de la délibération : 68
N° de feuillet : 2/2

Ligne de trésorerie

Les membres du Bureau, après avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat d'ouverture de ligne de trésorerie avec la Société Générale ainsi que tous les documents nécessaires à l'utilisation de cette ligne de trésorerie.
- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.
- D'imputer les dépenses sur les comptes correspondants

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

08 OCT. 2019



Le Président


Pierre IZARD